

Municipalité de



Sainte-Thècle

Rapport annuel sur la situation financière de la  
Municipalité de Sainte-Thècle

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité.

ÉTATS FINANCIERS 2011

**RECETTES**

TAXES MUNICIPALES	1 869 143
AUTRES RECETTES	
Paiements tenant lieu de taxes:	
- télécommunication, gaz, électricité, péréquation école, foyer	95 518
Recettes de sources locales	
- loyers, intérêts, permis, amendes, droits de mutation	408 831
Transferts:	
- assainissement des eaux, entretien du réseau routier,	1 564 240
<b>TOTAL DES RECETTES:</b>	<b><u>3 937 732</u></b>

**DÉPENSES**

Administration générale	527 098
Sécurité publique	281 548
Transport	888 323
Hygiène du milieu	630 385
Santé et bien-être	34 196
Urbanisme, mise en valeur territoire	112 336
Loisirs et culture	368 654
Frais de financement, remboursement de capital, refinancement de prêt	79 602
Immobilisations	1 111 799
<b>TOTAL DES DÉPENSES:</b>	<b><u>4 033 941</u></b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>(96 209)</b>
<b>SURPLUS ACCUMULÉ au 31-12-2011</b>	<b><u>166 621</u></b>

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La vérification a été effectuée par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas & Lanouette conformément aux normes généralement reconnues. À leur avis, les états financiers présentent, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2011 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

### EXERCICE FINANCIER 2012

Pour l'année 2012, la municipalité n'a affecté aucun montant du surplus accumulé de l'année 2011. L'analyse de l'évolution des revenus et dépenses pour l'année 2012 permet de constater que les revenus dépasseront les dépenses de façon négligeable.

Voirie: Au cours de l'année 2012, la municipalité a effectué des travaux de voirie sur le chemin Joseph-Saint-Amant avec l'aide d'une subvention au montant de 7 000 \$ de la MRC de Mékinac dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier.

Madame Julie Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité Sociale et ministre déléguée à la région de la Mauricie, a accordé à notre municipalité une subvention de 50 000\$ pour la réfection de la route 352 (portion rue Notre-Dame).

La Municipalité a aussi investi 60 681 \$ pour la réfection d'une partie du trottoir de la rue Notre-Dame et en plus, la municipalité a réparé un ponceau sur la route Marchand et un sur le chemin Joseph-Saint-Amant.

Construction : Depuis le 7 novembre 2011 jusqu'à ce jour, 292 permis ont été émis pour une valeur déclarée de 2 629 207 \$ soit une augmentation en comparativement à l'année 2011 de 15,42% pour le nombre de permis émis et une augmentation de 27,46 % de la valeur déclarée. Sur ce nombre, il y a 9 constructions soient : 2 résidences principales, 6 chalets et 1 commerce. Les autres sont des permis de rénovations/réparations, agrandissement, bâtiment secondaire, déménagement, démolition, changement d'usage, installation septique, captage des eaux souterraines, piscines.

Élargissement des zones d'appel local: Le conseil poursuit toujours ses démarches auprès de Telus Québec et de Bell Canada en vue de l'obtention de l'élargissement des zones d'appel local vers Grand-Mère, Shawinigan et Trois-Rivières. Pour la téléphonie cellulaire, le gouvernement fédéral a demandé aux compagnies téléphoniques d'installer de nouvelles tours pour augmenter la réception des téléphones cellulaires dans notre région.

Développement économique : Le conseil municipal a identifié 21 îlots déstructurés dans la municipalité où l'on pourrait permettre la construction de résidences dans la zone agricole et a déposé une demande auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec dans le cadre de l'article 59 de la loi afin d'obtenir l'autorisation de permettre la construction de résidences sur ces îlots. La demande serait acceptée, mais l'autorisation finale n'a pas encore été émise par la CPTAQ.

Cette année a encore été bénéfique sur le plan économique avec l'ouverture de plusieurs commerces dans notre localité. Services financiers Doris Périgny, Construction GH, Gîte La Chialeuse et différents travailleurs autonomes se sont lancés en affaires.

Revitalisation : La municipalité a embauché, grâce à une aide financière de 60 000\$, une directrice des projets spéciaux qui a mis en œuvre différents projets susceptibles de revitaliser la municipalité.

Dans le cadre d'un vaste projet avec la Fondation Rues Principales et grâce à un partenariat avec la SADC Vallée de la Batiscan, 9 esquisses ont été réalisées afin d'aider les commerçants situés sur la rue principale (la rue Saint-Jacques entre la rue Notre-Dame et Masson) à améliorer leur devanture de magasin. Un commerçant situé sur une autre rue, Pierre Naud BMR, a également demandé une esquisse, à ses frais. Trois des commerçants ayant bénéficié de ces esquisses ont déjà rénové leur devanture. Trois esquisses pour les bâtiments et terrains municipaux ont aussi été réalisées, et la municipalité est présentement en processus d'achat pour commencer à concrétiser ces esquisses. Ce sont donc 10 esquisses de revitalisation qui ont été produites au total.

La municipalité a effectué la réfection des jeux d'eau au Parc Saint-Jean-Optimiste au coût de 13 709 \$ et a pour projet de bonifier l'offre de modules de jeux pour enfants, grâce aux fonds qui seront amassés lors des deux concerts bénéfiques organisés en novembre 2012. La municipalité a aussi commencé la construction d'une surface de Dekhockey, grâce à 92 000\$ en don, en commandites et en aide financière (Pacte rural de la MRC de Mékinac, Caisse Populaire, Promotion Ste-Thècle, Boulangerie Germain, Meubles Jacob, Marché Bonichoix, Pierre Naud BMR et Club de golf Le Saint-Rémi – Omnium Roland Bédard). Les travaux seront achevés au printemps 2013 et la municipalité sera dotée d'une nouvelle surface de jeu estimée à 100 000\$, pour une contribution estimée à environ 8 000\$ en main d'œuvre et en machinerie. L'aménagement d'une promenade sur la rue Magnan a aussi débuté au courant de l'été et se poursuivra au printemps 2013 pour pouvoir développer un sentier de marche qui pourrait se rendre jusqu'à la rivière des Envies. La municipalité poursuit toujours ses actions afin d'embellir sa localité et la rendre plus accueillante.

Environnement : Le comité de protection des lacs, créé en 2010, continue toujours son travail de concert avec les associations de lacs afin de préserver la qualité de l'eau de nos lacs et rivières. Le règlement visant à combattre l'eutrophisation des lacs et des cours d'eau et la protection des rives a été adopté en février 2012 et une caractérisation de la rive du Lac-Croche a été effectuée grâce à une aide financière de la SAMBBA à l'été 2012 afin d'indiquer aux propriétaires riverains leur bande riveraine à revégétaliser. L'inspecteur en environnement et en bâtiment a fait la vérification de plus de 57% des fosses riveraines non-conformes depuis 2011.

Sécurité incendie : La municipalité, grâce à une aide financière de 81 500\$ dans le cadre du Volet V du Fonds de soutien aux territoires en difficulté, a acquis un nouveau camion-citerne 2007 pour répondre aux normes d'approvisionnement en eau exigées par le schéma de couverture de risques incendie. Le service incendie a également commencé les visites de prévention dans les résidences afin de diminuer les risques d'incendie.

Programme de revitalisation : Le programme de revitalisation de la Municipalité de Sainte-Thècle, adopté en 2004, est toujours en vigueur. C'est un règlement permettant un remboursement de taxes à tous propriétaires d'une unité d'évaluation, située à l'intérieur du

périmètre urbain, sur laquelle aucun bâtiment principal n'est construit, lorsque ce propriétaire y construit un nouveau bâtiment principal. La Municipalité de Sainte-Thècle accorde de même un remboursement de taxes à tous propriétaires d'un bâtiment déjà construit et situé à l'intérieur du périmètre urbain, lorsque ce propriétaire y effectue la construction d'un nouveau bâtiment, un agrandissement ou des travaux de rénovation majeurs. Dans tous les cas, le propriétaire ne peut avoir droit au remboursement de taxes que si les travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation entraînent une augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité supérieure à 50 000 \$. Ce remboursement de taxes a une durée de 5 ans (d'un maximum de 5 000 \$ pour les 5 années) et vise uniquement la taxe foncière générale sur la valeur imposable du bâtiment. Cette année, ce sont 27 résidences dont les propriétaires ont pu bénéficier de ce remboursement de taxes.

Pour les constructions qui ne sont pas dans le périmètre urbain, la municipalité, en collaboration avec Promotion Ste-Thècle Inc a instauré un programme d'aide à la construction domiciliaire. Ce sont 18 autres propriétaires qui ont pu bénéficier de l'aide financière à la construction. Informez-vous au bureau municipal pour ce programme.

Développement domiciliaire : La politique adoptée par le conseil municipal en 1996 est toujours en vigueur. Cette politique implique la municipalité et le promoteur pour la construction de nouvelles rues ainsi l'asphaltage de nouvelles rues. Les étapes préliminaires à la création de la rue Pierre-Ayotte ont été faits (arpentage, contrats notariés, etc.), la construction de la rue débutera au printemps 2013.

### RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous mentionne les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent de la municipalité en 2012:

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION	TOTAL
MAIRE	12 717.68 \$	6 108.84 \$	18 326.52 \$
CONSEILLER	4 072.68 \$	2 036.28 \$	<u>6 108.96 \$</u>
TOTAL DE LA RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS			54 980.28 \$

LA MASSE SALARIALE DES AUTRES EMPLOYÉS MUNICIPAUX EST DE 484 209 \$

En 2012, la municipalité a bénéficié des subventions salariales suivantes : Emploi Été Canada pour 1 emploi d'étudiant et Desjardins Jeunes au Travail pour 2 emplois d'étudiants.

### DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Je dépose la liste des contrats conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec.

### FRAIS DE FINANCEMENT DE LA DETTE À LONG TERME

Remboursement en 2012	intérêts	capital
Intérêt emprunt garage incendie	1 256 \$	2 600 \$

Intérêt emprunt monte-personne	2 250 \$	5 300 \$
Intérêt emprunt - CLE	3 811 \$	10 400 \$
Intérêt emprunt – aqueduc et réservoir	4 271 \$	48 700 \$
Intérêt rue Charles-Audy	3 575 \$	3 600 \$
Intérêt Achat terrain	4 079 \$	12 400 \$
Intérêt Camion de vidange	10 193 \$	19 800 \$
Intérêt emprunt – PADEM	7 530 \$	16 600 \$
Intérêt emprunt – PRECO	4 787 \$	16 492 \$
Intérêt Gouv. Québec - PADEM	33 125 \$	87 300 \$
Intérêt Gouv. Québec – SHQ	6 620 \$	9 300 \$
Intérêt Gouv. Québec – PRECO	20 000 \$	24 808 \$
	-----	-----
Total des intérêts et du capital	101 497 \$	257 300 \$

#### DETTE À LONG TERME

Emprunt garage incendie (caserne)		28 800 \$
Emprunt monte-personne (hôtel de ville)		58 300 \$
Emprunt municipalité - CLE (hôtel de ville)		94 800 \$
Emprunt municipalité - aqueduc		47 647 \$
Emprunt rue Charles-Audy		71 657 \$
Achat de terrain		89 100 \$
Emprunt camion de vidange		217 900 \$
Emprunt PRECO rues Saint-Gabriel et Lavoie		172 143 \$
Emprunt municipalité - assainissement des eaux usées (PADEM)		<u>133 065 \$</u>
Total de la dette à long terme à payer par la municipalité:		913 412 \$
Dette à long terme à payer par le gouvernement		
du Québec - assainissement des eaux usées (PADEM)		681 080 \$
Société d'habitation du Québec (Les Suites du Manoir)		136 500 \$
MAMROT (PRECO rues Saint-Gabriel et Lavoie)		263 357 \$
		-----
Total de la dette à long terme à payer par le gouvernement :		1 080 937 \$
Total de la dette à long terme		1 994 349 \$

#### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015

**Le rôle triennal indique une valeur imposable de 183 989 300 \$ pour l'année 2013.**

Les projets du programme triennal d'immobilisations sont:

Aménagement d'un lieu d'élimination de neiges usées	100 000 \$
Réfection de trottoirs	100 000 \$

Municipalisation des conduites d'égout privé et la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, du trottoir, ainsi que

la chaussée sur la rue Saint-Jeanet Lacordaire	730 000 \$
Municipalisation des conduites d'égout privé et la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, du trottoir, ainsi que la chaussée sur la rue Masson.	1 300 000 \$

### ORIENTATIONS POUR 2013

Pour les prochaines années, nous aurons à investir temps, argent et ressources de toutes sortes pour nous conformer à la politique en sécurité incendie.

De plus, en 2013, la priorité sera l'amélioration des chemins, rues et des trottoirs. La municipalité compte sur le programme de la taxe d'assise pour refaire les rues Vallée, De la Montagne et Saint-Amand, tel que suggéré dans le plan d'intervention de la municipalité.

La municipalité travaillera activement à améliorer les installations sportives, tant hivernales (glissade, sentier de patinage, etc.) qu'estivales (jeux pour enfants et adultes, location de kayaks, de pédalos, Dek Hockey, etc.) du parc St-Jean-Optimiste qui permettront de faire de ce lieu un endroit touristique recherché dans Mékinac.

Sur le plan économique, afin d'assurer l'avenir de la municipalité, nous travaillons avec la Fondation Rues Principales pour l'amélioration physique des bâtiments de la rue Saint-Jacques et pour se doter d'une image distinctive pour notre localité. Au printemps 2013, des soumissions seront demandées pour la construction de 15 logements pour personnes âgées autonomes par la Coopérative de Solidarité en Habitation de Sainte-Thècle. Ces actions permettront de contrer l'exode des jeunes et tenir compte du vieillissement de la population. L'achat local devrait être priorisé par toute la population pour favoriser l'essor économique des commerces et entreprises de Sainte-Thècle.

**Alain Vallée, maire**